



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité

Question écrite n° 122013

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les travaux de mise aux normes des ascenseurs dans les immeubles. Ces travaux ont pour but de limiter les accidents mais engendrent pour les propriétaires des dépenses importantes. Cette mise aux normes s'ajoute à des dépenses déjà existantes et place certains propriétaires dans des situations financières délicates. Il souhaiterait connaître si des mesures vont être prises afin d'aider ces propriétaires à faire face à leurs nouvelles dépenses.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122013

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3491